



COMMUNIQUE N°019 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la République du Mali prend acte de la décision unilatérale du 17 février 2022 des Autorités françaises de procéder au retrait des forces militaires de Barkhane et Takuba, en violation des accords liant la France et le Mali et impliquant d'autres partenaires.

Cette décision fait suite aux annonces également unilatérales de la France, le 03 juin 2021, de la suspension des opérations conjointes avec les Forces Armées Maliennes et le 10 juin 2021 de la fin de l'opération Barkhane, sans préavis et sans consultation préalable de la partie malienne.

Ces décisions unilatérales constituent des violations flagrantes du cadre juridique liant la France et le Mali.

Le Gouvernement rappelle que par rapport aux résultats attendus, les résultats obtenus et annoncés officiellement par les Autorités françaises, n'ont pas été satisfaisants, ni en 2013 avec l'opération Serval (détruire le terrorisme, restaurer l'autorité de l'Etat malien sur l'ensemble du territoire national, faire appliquer les résolutions de l'ONU) ni en 2016 avec l'Opération Barkhane (lutter contre le terrorisme, aider à faire monter l'Armée malienne en puissance, intervenir en faveur des populations). Malgré la présence de l'Opération Barkhane et des forces internationales, de 2013 à 2021, le Mali a risqué la partition et la menace terroriste initialement localisée au Nord du Mali, s'est répandue sur l'ensemble du territoire national.

Le Gouvernement du Mali rappelle que l'Opération Serval n'aurait pas été nécessaire si l'OTAN n'était pas intervenue en Libye en 2011. Cette intervention qui a fondamentalement modifié la donne sécuritaire dans la région et dans laquelle la France a joué un rôle actif de premier plan et au grand dam des Africains, est à la base des problèmes sécuritaires actuels du Mali en particulier et du Sahel en général.

Contrairement aux allégations relatives à la dégradation de la situation sécuritaire, les autorités de la Transition, dans l'exercice de leur droit souverain, ont entrepris des actions volontaristes pour diversifier les partenariats, consenti d'énormes efforts, permettant ainsi la montée en puissance des forces armées maliennes et l'amélioration significative de la situation sécuritaire sur le terrain, depuis 6 mois, notamment, en vue de créer les conditions de la tenue d'élections.

En outre, pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, le Gouvernement du Mali a mis en place un mécanisme de concertation visant à adopter un chronogramme consensuel, en rapport avec la CEDEAO, l'UA, l'ONU et certains pays de la région.



Au regard de ces manquements répétés des accords de défense, le Gouvernement invite les Autorités françaises à retirer, sans délai, les forces Barkhane et Takuba du territoire national, sous la supervision des Autorités maliennes.

Le Gouvernement exhorte nos vaillantes forces armées et de sécurité nationales à plus d'engagement, de vigilance et de détermination dans l'accomplissement de leurs missions de défense de l'intégrité territoriale et de sécurisation des personnes et des biens.

Attaché aux valeurs de dignité, le Gouvernement reconnaît les sacrifices consentis et s'incline devant la mémoire des victimes de l'insécurité, civiles et militaires, maliennes et étrangères.

Le Gouvernement réaffirme sa disponibilité à renforcer davantage le dialogue et la coopération avec les partenaires soucieux de la prise en compte des intérêts vitaux du Mali dans le respect de la souveraineté nationale et de la dignité du peuple malien.

Le Gouvernement du Mali appelle la population à rester sereine et vigilante, et prend l'engagement que toutes les dispositions sont prises pour garantir la sécurité. *sur*

Bamako, le 18 février 2022

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,**



Colonel Abdoulaye MAIGA

Chevalier de l'Ordre National



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>